



JUN 2024

À LA UNE

FOCUS SUR LE SITE DE RENNES

Implantation et envergure

Au sein de notre réseau de sites de recyclage, l'agence ROMI de Rennes occupe une place particulièrement significative. Implanté depuis de nombreuses années, ce **site historique s'étend sur une superficie d'environ (18 600) mètres carrés**. Spécialisé dans le traitement des déchets non dangereux, l'agence ROMI de Rennes accueille une variété de matériaux, notamment le bois de catégories A et B, les ferrailles et métaux, les cartons et plastiques, ainsi que les DIB (Déchets Industriels Banals ou déchets non dangereux en mélange). **Depuis mars 2024, le site dispose également d'une déchèterie professionnelle, référencée comme point d'apport VALOBAT.**





Gestion des déchets et organisation des stockages

Chaque mois, **près de 1900 tonnes de déchets sont traitées sur notre site de Rennes**. L'agence de Rennes a récemment fait l'objet de nombreux travaux de réfection des sols et de réorganisation des stockages. De nombreuses alvéoles de stockages ont été refaites au moyen de blocs béton empilables. L'organisation des stockages revêt une importance majeure, à plusieurs titres :

Qualité des matières : les alvéoles et box de stockage correctement délimités, dimensionnés et identifiés permettent d'éviter le mélange des matières, inciter au tri et estimer correctement les quantités ou volumes en présence.

Gestion de la sécurité et des risques environnementaux : Les blocs béton empilables bénéficient de propriétés "coupe-feu" et permettent d'éviter la propagation d'un départ d'incendie d'un stock à un autre stock. Ce type d'organisation des stockages fait partie des recommandations pour la gestion du risque d'incendie dans les installations de tri et transit des déchets.

Les alvéoles créées au moyen de blocs béton empilables ont l'**avantage d'être modulables selon l'évolution des activités du site**. Les réfections des sols réalisées régulièrement permettent d'améliorer les conditions de circulation des engins et d'éviter les infiltrations d'éventuels polluants dans les sols.

Défis et Réussites

Notre engagement ne s'arrête pas là. **Nous attachons une importance particulière à minimiser notre empreinte carbone et à favoriser les filières de valorisation locales**. Nos déchets sont **traités dans des unités de traitement situées à proximité**, il s'agit notamment d'installations de méthanisation ou de recyclage des menuiseries en fin de vie, contribuant ainsi à la réduction de notre impact environnemental.

Parallèlement, **notre flotte de camions évolue pour réduire notre empreinte carbone**. Composée de véhicules très récents, certains camions ont moins d'un an et fonctionnent au **biocarburant B100**. Ce biocarburant permet une diminution de plus de 60 % des émissions de carbone liées au transport et à la collecte des déchets chez nos clients. Ces véhicules permettent également d'accéder et contribuer aux objectifs des zones à faibles émissions (ZFE).

Projets futurs et équipes dédiées

“Nos réussites et projets innovants témoignent de notre **volonté constante de progresser**. En lançant le processus de référencement VALOBAT et en favorisant l'apport direct des artisans sur nos sites, nous nous positionnons en avant-garde de l'industrie du recyclage.” Explique Benoît Therouin, Responsable de l'agence de Rennes.

Pour l'avenir, nous envisageons une **réorganisation des surfaces d'exploitation**, de nouveaux flux pour nos clients et une **amélioration de nos capacités de tri dans les DIB**. Des travaux de dallage béton, la création de casiers en bloc béton et l'amélioration de la signalétique ont également été mis en place.

Le site de Rennes, c'est aussi **une équipe dévouée de 10 personnes**, composée d'un responsable d'agence, de commerciaux, d'assistants d'exploitation et de conducteurs, travaillant ensemble.



ACTUALITÉS DES SITES

PARTENARIAT DBR AVEC LE FOOTBALL OLYMPIQUE CHINON CINAIS

DBR soutient les Jeunes U18 de l'Olympique Chinon Cinois Club de Football jusqu'à la Finale de la Coupe d'Indre et Loire.

Dans un esprit de partenariat et d'engagement communautaire, DBR a apporté son soutien continu à l'équipe des Jeunes U18 de l'Olympique Chinon Cinois Club de Football lors de leur parcours exceptionnel dans la Coupe d'Indre et Loire. Le 1 mai dernier, les jeunes footballeurs ont marqué l'histoire du club en se qualifiant pour la finale de la coupe, après une victoire intense en tirs au but (5/4) lors de la demi-finale.

La finale s'est conclue le 11 mai par **une victoire de l'A OCC sur Monts**, avec un score de 4-1. Félicitations !



PLONGÉE DANS L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : UNE CONVERSATION AVEC FRANCK LE NORMAND RESPONSABLE DES ÉCO-ORGANISMES

Nous avons eu le privilège de nous entretenir avec notre collègue, Franck Le Normand, qui occupe le poste de Responsable des Éco-organismes au sein de notre groupe. Avec une **expérience riche et variée dans le domaine de la gestion des déchets**, Franck apporte une expertise précieuse à notre équipe depuis son arrivée dans le groupe en octobre 2023.

Parcours professionnel et expérience

Après avoir passé 7 ans en agence et 12 ans au sein d'un syndicat de traitement des déchets à Pluzunet, Franck a développé une **solide expérience dans le domaine des éco-organismes**. Depuis son arrivée dans notre groupe, Franck joue un rôle crucial en tant que pont entre la direction, les chefs d'agence et les éco-organismes, tout en apportant un soutien précieux aux sites sur les services support en exploitation.

Contribution au développement durable

La mission de Franck ne se limite pas à la gestion quotidienne des éco-organismes. En plus de son rôle opérationnel, Franck **œuvre activement pour favoriser des pratiques de recyclage responsables**. En **recherchant des exutoires en valorisation énergétique** plutôt qu'en enfouissement, Franck s'efforce de **minimiser l'impact environnemental** tout en maintenant le chiffre d'affaires global.

Collaboration avec les Éco organismes

Franck nous éclaire sur les partenariats que notre groupe entretient avec divers éco-organismes. Nous collaborons notamment avec Ecosystem, Valobat, APER, Ecomaison (en cours de réponse à un appel d'offres), Screlec et Valdelia. Un nouveau défi se présente avec la transition de la REP VHU, passant d'une gestion autonome à une gestion institutionnelle répondant aux obligations de l'état, ainsi que le projet DEIC prévu pour 2025. Franck souligne également la création de la REP PMCB pour VALOBAT, opérationnelle avec l'ouverture de 5 déchèteries professionnelles sur 5 de nos sites (Redon, Quimper, Rennes, Montoir, Lannion).



Défis et objectifs futurs

Franck partage les défis auxquels il est confronté dans son rôle, notamment celui de concilier les attentes des éco-organismes avec les besoins opérationnels des sites. Pour l'avenir, Franck se fixe pour objectif de **maintenir et développer l'activité des éco-organismes**, tout en **répondant à un maximum d'appels d'offres pour rester compétitif**. Il mentionne également la nécessité de **terminer l'ouverture des déchetteries pro VALOBAT des 5 autres agences**, ainsi que le **projet de passer avec Ecomaison sur l'année à venir sur les 10 sites**.

Nous tenons à remercier Franck pour sa contribution précieuse à notre engagement environnemental. Son dévouement et son expertise sont des piliers essentiels de notre démarche vers un avenir plus durable.

Votre accès Client à vos informations de collecte : Mon Espace ROMI

Un **espace dématérialisé**, est à votre disposition et conçu pour **simplifier le suivi de vos déchets**. Grâce à cet accès extranet sécurisé, vous pouvez **consulter** facilement toutes les informations essentielles liées à vos prestations de collecte : **rotations, quantités, bons de collecte, documents de transports**, et bien plus encore, en temps réel.

Fini les tracas liés aux documents papier, cet outil en ligne vous offre une solution rapide et efficace pour gérer vos déchets. Pour obtenir vos identifiants de connexion, il vous suffit de nous contacter à l'adresse e-mail : recyclage@monier-environnement.com. Simplifiez votre gestion des déchets avec ROMI RECYCLAGE.



LES DANGERS DES BATTERIES AU LITHIUM : RAPPEL DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ ESSENTIELLES



Les batteries au lithium sont devenues **omniprésentes dans notre vie quotidienne**, alimentant notamment nos outils, appareils électroniques et moyens de transports électriques (vélos, trottinettes...). Cependant, leur omniprésence comporte également des risques, surtout lorsqu'en fin de vie le geste de tri du dernier utilisateur ne permet pas d'orienter ce déchet dangereux dans la bonne filière. En effet, mélangées avec d'autres types de déchets, les batteries lithium risquent d'être endommagées. Dès lors, le risque d'un début d'incendie est important. Pour nos centres de recyclage, **ces batteries représentent un danger majeur**, notamment en ce qui concerne les risques d'incendie et de pollution.

“ Les batteries au lithium sont connues pour leur potentiel élevé de déclenchement d'incendies, surtout lorsqu'elles sont orientées dans la mauvaise filière puis endommagées lors des différentes étapes de manutention et traitement des déchets. L'exposition d'une batterie au Lithium endommagée à l'air et l'humidité provoque une surchauffe ou une surcharge pouvant générer une réaction thermique incontrôlée, et déclencher un incendie aux conséquences désastreuses.” Explique Yvan Guihard, Responsable QSE du Groupe.



Pour réduire ces risques et assurer la sécurité sur nos sites de recyclage, nous rappelons l'importance de respecter les consignes de sécurité suivantes :

- 1.Prévention du risque incendie** : Sensibiliser régulièrement nos clients sur l'interdiction de jeter dans nos bennes des équipements contenant des batteries au lithium. Le personnel est tenu de rester vigilant lors des déchargements et apports sur nos sites. Tout équipement ou batterie au Lithium détectée ayant fait l'objet d'une erreur de tri doit être isolée dans un contenant spécifique et fermé. Le producteur du déchet lorsqu'il est identifié doit être sérieusement rappelé à l'ordre.
- 2.Intervention sur un départ d'incendie** : Le meilleur moyen de stopper un départ d'incendie sur une batterie au lithium est de l'isoler à l'aide d'une pelle de manutention et la recouvrir de sable ou de terre pour l'étouffer. Les extincteurs de types Poudre (Classe ABC) ou feux de métaux (Classe D) peuvent avoir une efficacité relative mais ne permettent pas d'anéantir le risque de reprise.
- 3.Consignes de sécurité** : **Ne jamais utiliser d'eau sur une batterie au lithium.** Il est important de souligner que l'eau ne doit jamais être utilisée pour éteindre un incendie impliquant une batterie au lithium. L'eau peut réagir avec le lithium, exacerbant le feu et provoquant des explosions potentiellement dangereuses, ainsi que des projections pouvant mettre en danger une personne trop proche.

*“ En respectant ces consignes de sécurité, nous pouvons **minimiser les risques associés aux batteries au lithium** et assurer un environnement de travail sûr pour tous les employés de nos centres de recyclage. La sécurité étant une priorité absolue pour chacun d'entre nous, nous encourageons chacun à rester vigilant et suivre ces règles pour éviter tout incident grave. ”*
Conclut Yvan.



COMMUNICATION



DÉCOUVREZ LA NOUVELLE PAGE LINKEDIN MONIER Environnement – ROMI RECYCLAGE

Nous sommes ravis de vous annoncer le lancement de notre **nouvelle page LinkedIn MONIER Environnement – ROMI RECYCLAGE** ! Suivez-nous pour découvrir nos actualités, projets et engagements en matière de développement durable. Nous croyons fermement que **vous êtes nos premiers ambassadeurs**. C'est grâce à votre soutien continu que nous pouvons œuvrer ensemble pour une gestion responsable des déchets. Rejoignez-nous dès maintenant en cliquant sur le lien : <https://www.linkedin.com/company/monier-environnement-romi-recyclage/>





www.monierenvironnement.fr

MONIER
Environnement



ROMI
Recyclage

OTLo
Ouest
Transport
Logistique

DBR
Environnement

ISO 14001:2015
BUREAU VERITAS
Certification



Certificat n° FR085664-1

